

Gouvernance d'entreprise



Mutuelle Vaudoise
Société Coopérative
Lausanne

67,6%
Vaudoise Assurances Holding SA
Lausanne

100%
Vaudoise Générale
Compagnie
d'Assurances SA
Lausanne

41.7%
Valorlife
Compagnie
d'Assurances sur
la vie SA
Vaduz

Valorlife est également
détenue à 33,3% par
Vaudoise Générale et à
25% par Vaudoise Vie.

100%
Vaudoise Vie
Compagnie
d'Assurances SA
Lausanne

100%
Brokervvalor SA
Société de courtage et de
conseil en assurances
Lausanne

22%
Orion
Assurance de Protection
Juridique SA
Bâle

Vaudoise Assurances Holding SA, dont le siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

1. Structure du Groupe et actionariat

1.1. Structure du Groupe

Vaudoise Assurances Holding SA est une société de participations. Ses principales sociétés opérationnelles sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, toutes deux établies en Suisse, ainsi que Valorlife, Compagnie d'Assurances sur la vie SA (Liechtenstein). Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital des deux premières sociétés, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale et CHF 100 millions pour Vaudoise Vie. Leurs résultats et situations patrimoniales sont résumés en pages 88 à 99. Le capital-actions de Valorlife est quant à lui détenu à 41,7% par Vaudoise Assurances Holding SA, 33,3% par Vaudoise Générale et à 25% par Vaudoise Vie. Fondée en 1998, son siège se situe à Vaduz. Les chiffres-clés de Valorlife sont présentés en pages 102 et 103.

Brokervalor SA est une société dédiée au courtage et au conseil en assurances. Son capital-actions, entièrement détenu par Vaudoise Assurances Holding SA, s'élève à CHF 250'000.—. La société n'a pas encore déployé d'activités.

Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est à Bâle. Son capital, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Financial Services. Le volume de primes a connu une évolution réjouissante de 14,6% durant l'exercice sous revue et atteint CHF 33,4 millions. Comme l'an dernier, les sources de cette croissance sont à rechercher dans la réalisation de la solution JurisHelp distribuée par la Vaudoise, le partenariat avec une assurance-maladie et des efforts accrus de commercialisation du produit d'assurance protection juridique pour les entreprises. Le taux de sinistres de 64,6% (-4,7%) passe sous la moyenne enregistrée de longue date et ce, malgré la constitution de réserves de fluctuations supplémentaires. En tenant compte des frais généraux, qui se montent à 27,1%, en légère hausse (+ 0,4%), le ratio combiné atteint un réjouissant 91,7% (-4,3%).

Par le développement de nouveaux produits et prestations innovants, Orion a posé les fondations d'une future croissance. Le produit "OrionIMMO" lancé en 2010 est une vraie innovation sur le marché suisse: une assurance de protection juridique pour les maîtres d'ouvrage et les acquéreurs de biens immobiliers. Le produit a été très bien accueilli dans le marché et confirme l'image novatrice d'Orion.

1.2. Actionnaire important

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 106 à 113.

1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participations croisées dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.— et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.—.

2.2. Capital autorisé et conditionnel

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. Conformément à l'article 4 al. 3 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, en cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Local Caps). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix.

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de «nominees»

Il n'y a pas de restrictions en matière de transfert, respectivement d'inscriptions de «nominees».

2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ni d'options au cours de l'exercice sous revue, ni par le passé.

Membres du conseil d'administration au 31.12.2010



Paul-André Sanglard

Président, membre non exécutif
Nationalité suisse,
né le 8 octobre 1950,
domicilié à Porrentruy

Mandat

1994–2012

Formation

Docteur ès sciences économiques

Activité actuelle

Économiste indépendant,
administrateur de sociétés

Activités antérieures

2002–2009, administrateur, puis président du conseil de British American Tobacco Switzerland SA, Boncourt
1984–1989, membre du conseil de direction du World Economic Forum, Genève

1983–1995, chargé de cours à l'Université de Genève

1979–1984, chef de la Trésorerie générale du canton du Jura

Autres activités et groupements d'intérêt

dès 2009, membre du comité de placement de la Chaîne du Bonheur, Genève

dès 2009, administrateur QNB Banque Privée (Suisse) SA, Genève

dès 2008, administrateur de la Compagnie Benjamin de Rothschild SA, Genève

dès 2008, administrateur de la société Helvea SA, Genève

dès 2005, administrateur de TSM Compagnie d'Assurances Transports, La Chaux-de-Fonds

dès 2002, administrateur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

dès 1999, président du conseil de Ophthalmology Network Organization, Genève

dès 1996, président du conseil de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy



Pierre Stephan

Vice-président, membre non exécutif
Nationalité suisse,
né le 30 mars 1941,
domicilié à Fribourg

Mandat

1999–2011

Formation

Commerciale et gestion d'entreprise

Activité actuelle

Président et administrateur délégué de Stephan SA, Fribourg

Activités antérieures

2008–2009, administrateur,

Grande Dixence SA, Sion

2005–2009, vice-président du conseil, EOS Trading SA, Lausanne

2004–2009, administrateur,

Hydro Exploitation SA, Sion

2002–2009, administrateur, EOS

Holding SA, Lausanne

2002–2009, administrateur, AVENIS

Trading SA, Lausanne

2005–2009, vice-président du

Conseil du groupe E SA, Fribourg

1997–2007, administrateur d'Expo

Centre SA, Granges-Paccot

2001–2005, administrateur

d'Electricité Neuchâteloise SA,

Corcelles-Neuchâtel

1997–2002, administrateur d'EOS

Energie de l'Ouest Suisse SA,

Lausanne

1988–2005, administrateur et vice-

président des Entreprises Electriques

Fribourgeoises, Fribourg

1985–2004, administrateur et direc-

teur de Stephan SA, Fribourg

Autres activités et groupements d'intérêt

dès 2006, vice-président du conseil,

GIP SA, Gestion Indépendante de

Patrimoines, Granges-Paccot

dès 1973, administrateur de

SAPCO SA, Fribourg



Chantal Balet Emery

Administratrice, membre non exécutif
Nationalité suisse,
née le 7 juin 1952,
domiciliée à Grimisuat

Mandat

2000–2012

Formation

Avocate et notaire

Activité actuelle

dès le 1^{er} février 2007, associée au

Cabinet fbl Fasel Balet Loretan,

cabinet conseils à Pully

Activités antérieures

de 2008–2010, administratrice de

Solvis SA, Bâle

2006–2009, administratrice

de l'Hospice général, Genève

2000–2008, membre de la direction

et responsable romande d'économie-

suisse

1998–2002, secrétaire de l'Union des

industriels valaisans

1994–2000, secrétaire romande de

la Société pour le Développement de

l'Economie Suisse (SDES), Genève

1993–1994, juge suppléante au

Tribunal Cantonal du Valais

1984–1994, avocate et notaire indé-

pendante, Martigny

Autres activités et groupements d'intérêt

dès 2009, administratrice de la

Banque Cantonale du Valais, Sion

dès 2006, administratrice

de Robert Gilliard SA Vins, Sion

dès 2005, membre du conseil de

la Fondation Leenaards, Lausanne



Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse,
né le 16 septembre 1956,
domicilié à Berne

Mandat

1999–2011

Formation

Avocat et notaire

Activité actuelle

dès 2005, consultant indépendant

Activités antérieures

1985–2004, consultant d'entreprises,
BDO Visura

1995–2003, conseiller national

Autres activités et groupements

d'intérêt

dès 2010, président du conseil d'administration de la coopérative ABZ, Spiez

dès 2009, président du conseil, switchplus sa, Zurich

dès 2007, président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), Berne

dès 2006, vice-président du conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz

dès 2005, administrateur de Gsponer Consulting Group SA, Binningen

dès 1998, président du conseil de GVFI International SA, Bâle



Rolf Mehr

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse,
né le 21 juillet 1944,
domicilié à Cortaillod

Mandat

2001–2013

Formation

Maîtrises fédérales en organisation, vente et marketing

Activités actuelles

Président du conseil de Valorlife

Administrateur de sociétés

Activités antérieures

1992–2008, directeur général du Groupe Vaudoise Assurances

1990–1992, directeur général groupe Zurich Assurances, Belgique

1987–1990, directeur, Zurich Assurances, Luxembourg

1978–1987, agent général Mobilière Suisse, Lausanne



Jean-Philippe Rochat

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse,
né le 11 novembre 1957,
domicilié à Epalinges

Mandat

2009–2012

Formation

Licence en droit, brevet d'avocat

Activité actuelle

dès 1989, avocat associé, Etude Carrard & Associés

Activités antérieures

1985–1989, avocat collaborateur, Etude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, Genève

1984–1985, réviseur assistant, Fidinter SA, Lausanne

1981–1984, juriste, Publicitas SA, Lausanne, Berne et Bâle

Autres activités et groupements d'intérêt

dès 2006, administrateur, Vetropack Holding SA, Saint-Prex

dès 2005, administrateur, PKB Privatbank SA, Lugano

dès 2005, administrateur, Casino de Montreux SA, Montreux

dès 2004, administrateur de la Banque Bénédict Hentsch et Cie, SA, Genève

dès 2004, vice-président, Swiss Ski, Muri/Berne

dès 2003, président de Beaulieu Exploitation SA, Lausanne

dès 1999, administrateur, La Foncière – Investissements Fonciers SA, Lausanne

Membre du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Lausanne

Consul honoraire de Finlande à Lausanne



Jean-Pierre Steiner

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse,
né le 27 juin 1948,
domicilié à Corseaux

Mandat

2009–2012

Formation

Master en sciences actuarielles, Master en sciences économiques, gestion d'entreprise et expert fédéral en assurances pensions

Activité actuelle

Administrateur indépendant

Activités antérieures

2007–2010, administrateur, Nestlé Capital Management Ltd, Londres

2002–2010, administrateur, Intercona Re SA, Cham

1993–2010, membre du conseil du Fonds de Pensions, Nestlé, Vevey

1985–2010, Corp. Pension Director Nestlé et CEO, Nestlé Capital Advisers SA

1982–1984, ass. Trésorier, Nestlé USA

1972–1981, actuaire, Nestlé, Vevey

1969–1972, actuaire, La Suisse Assurances

Autres activités et groupements d'intérêt

dès 2010, administrateur, Nestlé Capital Advisers SA, Vevey

dès 2010, administrateur, Unigestion, Genève

dès 2010, membre comité d'investissement de la BRI, Bâle

dès 2010, membre de la Commission des finances, de la Fondation Leenaards, Lausanne

dès les années 1990, membre du comité d'investissement du fonds de pension IBM (Suisse)

dès 1986, membre de l'International Pension Conference

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de 7 membres au moins, élus parmi les actionnaires. Ils sont présentés aux pages 34 à 35.

La composition du conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. A l'exception de M. Rolf Mehr, administrateur délégué et directeur général du Groupe jusqu'au 31 décembre 2008, aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent aux pages 34 à 35.

3.3. Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale pour 3 ans et sont rééligibles. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. La première élection et la durée restante des mandats de chaque membre du Conseil figurent aux pages 34 à 35.

Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Lors de l'exercice sous revue, et avec l'accord des assemblées générales des actionnaires des différentes sociétés, il a été procédé à une élection d'un membre dont le mandat était arrivé à échéance.

Les mandats de MM. Pierre Stephan et Peter Kofmel échoient lors des assemblées générales du 17 mai 2011. Ils acceptent une réélection.

3.4. Organisation interne au 31.12.2010

Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Mme Nathalie Kehrli, à Grandcour, a été désignée en qualité de secrétaire des conseils d'administration.

Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le conseil d'administration a institué trois comités chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités.

Méthode de travail

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement 7 fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum 5 jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint (COO) et le directeur du département Finances et Placements (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la direction ou d'autres cadres sont invités.

Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Les préavis, propositions et rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil.

En 2010, le conseil d'administration a siégé à 8 reprises, à raison d'au moins 3 heures par séance, notamment afin de suivre l'évolution de la situation économique. Le comité d'audit et des risques s'est réuni 5 fois au cours de séances de 3 heures. Le comité d'investissement a tenu 6 séances de quelque 3 heures, alors que le comité de nominations et rémunérations a siégé à 3 reprises pour des séances de 3 heures également.

Comités du conseil d'administration

Comité d'audit et des risques

Le comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne. Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et s'assure de la mise en œuvre du plan d'actions découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité se réunit en principe 4 fois par an, en présence du directeur général, du COO et du CFO, de l'auditeur interne, du responsable du contrôle de gestion et de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2010, le comité a siégé à 2 reprises avec les réviseurs externes.

Comité de nominations et rémunérations

Le comité de nominations et rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et le personnel du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le directeur général et les membres de la direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du directeur général, du chef de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du directeur général pour la sélection et l'engagement des membres de la direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotion et de nomination des cadres supérieurs.

Le comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les décisions du Conseil en matière de rémunération du directeur général et des membres de la direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunération du personnel du Groupe.

Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le directeur général sont invités aux séances. Le comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision.

Comité d'investissement

Le comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Il convient de relever à ce propos que le département Finances et Placements a été renforcé par l'arrivée du nouveau responsable des investissements (CIO), M. Reto Kuhn, en janvier 2010. Le comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité est composé de deux membres du Conseil et de deux conseillers externes nommés par le Conseil. En 2010, il s'agissait de MM. Adrian Künzi, membre du comité exécutif de Wegelin & Co, Banquiers Privés, à Lausanne, et Daniel Caflisch, Shell Pensions Investment Policy & Advice, Baar (ZG). Le directeur général, le CFO et le responsable des investissements participent aux séances. Le président du Conseil y est invité.

Le comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins 4 fois par an.

3.5. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissements et du budget. Il se prononce sur la politique salariale et la rémunération de ses membres, du directeur général et des membres de la direction, ainsi que sur la nomination des cadres supérieurs.

La gestion des affaires est déléguée à la direction. Le directeur général est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissements. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la direction, qui se réunit en principe 2 fois par mois.

3.6. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Reporting au conseil d'administration

Le conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le directeur général, le COO et le CFO.

Le Conseil, le directeur général et la direction se réunissent une fois par année pendant une journée pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux.

Le directeur général, le COO et le CFO, ainsi que l'auditeur interne et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du comité d'audit et des risques. Le directeur général, le CFO et le responsable des investissements sont invités aux séances du comité d'investissement.

Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du comité d'audit et des risques, donner des missions particulières à l'auditeur interne et au responsable de la gestion des risques. De même, le comité de nominations et rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la direction. En principe, le directeur général en est informé au préalable.

	Conseil	Comité Audit et risques	Comité Nominations et rémunérations	Comité Investissement
Paul-André Sanglard, Président du Conseil	●			
Pierre Stephan, Vice-président du Conseil	●	●		●
Chantal Balet Emery, Présidente du comité de nominations et rémunérations, membre du Conseil	●	●	●	
Peter Kofmel, Président du comité d'audit et des risques, membre du Conseil	●	●	●	
Rolf Mehr, Membre du Conseil	●			
Jean-Philippe Rochat, Membre du Conseil	●		●	
Jean-Pierre Steiner, Président du comité d'investissement, membre du Conseil	●			●

Système de contrôle interne et gestion des risques

Le conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation du personnel dans son ensemble. Les fonctions de contrôle suivantes assistent le conseil d'administration, respectivement la direction:

- **L'audit interne** contrôle, sur mandat du conseil d'administration ou du comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'attention de l'organe externe de révision et du comité d'audit et des risques. L'audit interne est rattaché au conseil d'administration.

- **Le contrôle de gestion** fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget.

- **L'actuaire responsable** s'assure que la marge de solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et soient conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le directeur général. L'actuaire responsable établit périodiquement un rapport à l'intention de la direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

- **Le comité de gestion des risques d'entreprise** assiste la direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le comité est composé du responsable de la gestion des risques (chief risk officer), de l'actuaire responsable, du responsable du contrôle de gestion et du responsable de l'audit interne. Par la mise en place d'un cadre approprié, le comité et le chief risk officer en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:
 - risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
 - risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
 - risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
 - risques stratégiques et globaux: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le comité de gestion des risques d'entreprise contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il fournit chaque année à la direction un rapport sur l'évolution des risques principaux. Celle-ci est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actif/passif et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

- **Le comité ALM (Asset Liability Management)** a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité. Il est composé de l'actuaire responsable, du chef du département Finances et Placements, du responsable de la gestion des risques (chief risk officer), du responsable des investissements (chief investment officer), du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que des responsables de l'actuariat vie et non vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

- **L'Investment controlling**, unité créée en 2010, contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placements et des processus de placements. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Il contrôle l'application des directives de placements, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au responsable du département Finances et Placements, veille à l'application des directives internes en matière de placements et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

- **Le compliance officer** met en place et contrôle la procédure d'identification des assurés en vie individuelle conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'Organisme d'Autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (ASA). Il établit un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assure la formation du personnel concerné. Les autres domaines de compliance sont pris en charge par le Secrétariat général.

- **L'organe de révision externe** établit à l'intention du conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il atteste la conformité des comptes aux assemblées générales et recommande leur approbation. Il atteste en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

4. Direction

4.1. Membres de la direction

Les membres de la direction sont présentés aux pages 40 à 43.

4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la direction sont mentionnés à la page 43.

4.3. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Principes de rémunération

Le conseil d'administration fixe la rémunération des administrateurs et de la direction. Le comité de nominations et rémunérations est habilité à lui soumettre des propositions (voir page 36). Ledit comité examine et propose le système d'indemnités des administrateurs, prépare les décisions du Conseil sur la rémunération du directeur général et – sur la base de la proposition de ce dernier – des membres de la direction. Enfin, il donne son préavis sur les principes généraux ainsi que sur l'enveloppe globale de rémunération du Groupe.

Éléments de la rémunération

Compte tenu des tâches toujours plus exigeantes en termes de responsabilité et d'engagement, le Conseil a décidé de revoir son système de rémunération. Celui-ci prévoit des indemnités annuelles fixes définies par fonction (président, vice-président, administrateur) et des frais de représentation, auxquels s'ajoutent des indemnités pour la participation aux différents comités, sauf pour le président.

La rémunération des membres de la direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte d'objectifs tant quantitatifs que qualitatifs, basés sur une planification stratégique à trois ans. La partie variable représente jusqu'à 26% du montant de la rémunération totale. Il n'existe aucun plan d'attribution d'actions et d'options.

Conformément aux dispositions de l'article 663b^{bis} CO, les indications concernant les indemnités, les prêts, autres crédits et participations des membres du conseil d'administration, de la direction et de leurs proches figurent à l'annexe aux comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA (voir pages 79 à 81).

5.2. Emetteurs ayant leur siège à l'étranger: transparence des rémunérations, des participations et des prêts

Vaudoise Assurances Holding SA est cotée à la SIX Swiss Exchange et a son siège en Suisse. Elle est dès lors soumise aux dispositions de l'art. 663b^{bis} CO concernant les indications supplémentaires relatives aux indemnités, aux prêts et aux participations (voir pages 79 à 81). Pour le surplus, les principales sociétés opérationnelles du Groupe (chiffre 1.1.) ne sont pas cotées en bourse (suisse ou étrangère).

Membres de la direction au 31.12.2010



Jean-Michel Waser

Directeur, chef du département Actuariat et Réassurance

Renato Morelli

Directeur général adjoint, chef du département Assurances, administrateur délégué de Valorlife

Jean-Daniel Laffely

Directeur, chef du département Finances et Placements, CFO et Chief Risk Officer (CRO)

Jurg Muheim

Directeur, responsable de l'unité «Projets stratégiques»



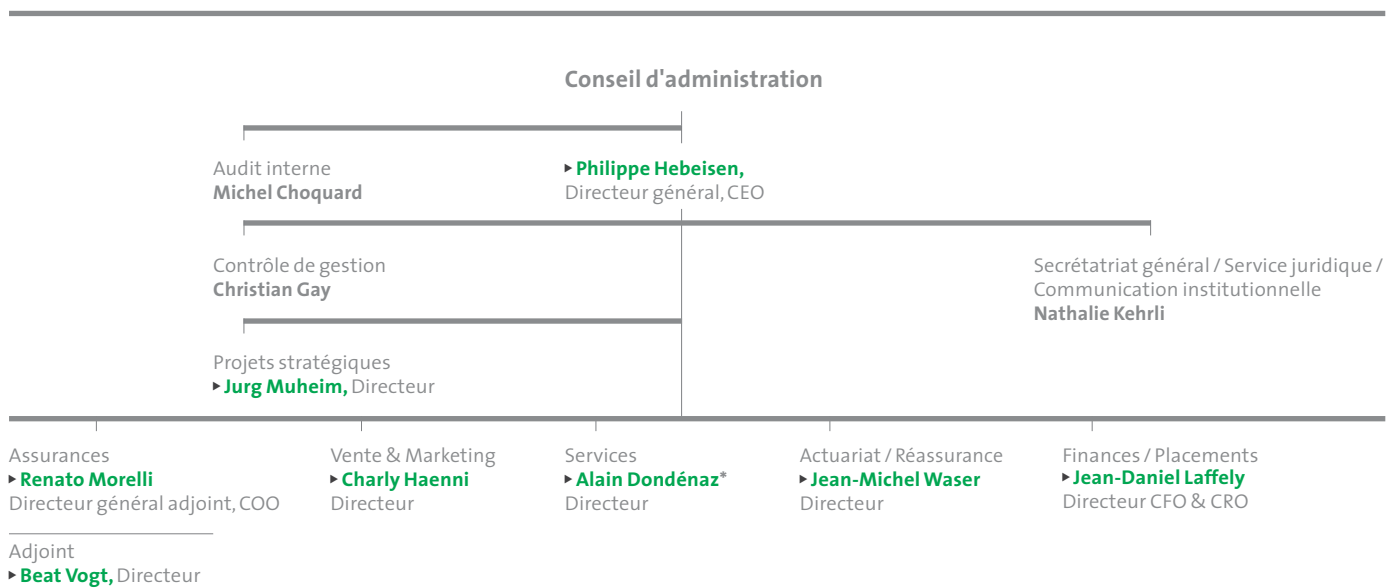
Charly Haenni
Directeur, chef du département Vente & Marketing

Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO

Beat Vogt
Directeur, adjoint du chef du département Assurances et responsable des Assurances de patrimoine

Fonction en état-major
Michel Choquard, Audit interne
Christian Gay, Contrôle de gestion
Nathalie Kehrli, Secrétariat général & communication institutionnelle

Organigramme fonctionnel au 31.12.2010



*Changement important depuis la date de référence du bilan:

Dès janvier 2011, Monsieur Alain Dondénaz a quitté le Groupe. Les activités du département Services ont été attribuées à d'autres unités.

► **Comité de direction**

► **Philippe Hebeisen**
Directeur général, CEO
Nationalité suisse,
né le 6 mars 1955,
domicilié à Pully

Formation Licencié en droit

Activités antérieures

1999–2008, directeur,
Vaudoise Assurances, Lausanne
1986–1998, secrétaire général, puis
chef du département Clientèle pri-
vée, Genevoise Assurances, Genève
1983–1985, secrétaire, Office
suisse d'expansion commerciale
(OSEC), Zurich

**Autres activités et groupements
d'intérêt**

dès 2010, administrateur d'Europ
Assistance (Suisse) Holding SA
dès 2009, administrateur de
Mapfre Re, Madrid
dès 2009, membre du Comité de
l'ASA, Zurich
dès 2009, membre du Conseil
stratégique de la CVCI, Lausanne
dès 2009, membre de l'Association
du Centre Patronal, Paudex
dès 2009, membre du Comité de la
CVI, Lausanne
dès 2009, membre du Comité du
Conseil économique du Canton de
Vaud, Lausanne

► **Alain Dondénaz**
**Directeur, chef du département
Services**
Nationalité suisse,
né le 9 novembre 1957,
domicilié à Aigle

Formation Licencié en droit

Activités antérieures

dès 1987, Vaudoise Assurances,
directeur depuis 2006
1981–1987, juriste, Nationale
Suisse Assurances, Bâle

**Autres activités et groupements
d'intérêt**

dès 2009, membre de la commis-
sion des questions patronales de
l'ASA, Zurich
dès 2008, membre du conseil de la
Fondation Suisse pour le climat

► **Charly Haenni**
**Directeur, chef du département
Vente & Marketing**
Nationalité suisse,
né le 28 novembre 1956,
domicilié à Vesin

Formation Commerciale et
management

Activités antérieures

1996–2009, agent général adjoint,
puis agent général et responsable
de région, Vaudoise Assurances
1992–1995, inspecteur, puis
agent principal, Nationale Suisse
Assurances

► **Jean-Daniel Laffely**
**Directeur, chef du département
Finances & Placements,
CFO et Chief Risk Officer (CRO)**
Nationalité suisse,
né le 18 mai 1965,
domicilié à Morges

Formation Licencié en Sciences

économiques (HEC)

Activités antérieures

2006–2009, Chief Risk Officer et
responsable de région, Vaudoise
Assurances
1989–2005, responsable boucle-
ment/reporting/réassurance à l'ac-
tuariat, membre de la direction,
La Suisse Assurances, Lausanne

**Autres activités et groupements
d'intérêt**

dès 2009, administrateur, FinterLife
Compagnie d'Assurances sur
la vie, Société anonyme, Vaduz
dès 2005, membre de l'Association
Suisse des Actuaire

► **Renato Morelli**
**Directeur général adjoint, chef
du département Assurances, admi-
nistrateur délégué de Valorlife**
Nationalité suisse,
né le 10 décembre 1966,
domicilié à Courtaman

Formation Dipl. Math. ETH

Activités antérieures

2004–2008, directeur adjoint, puis
directeur, Vaudoise Assurances,
Lausanne
2006–2008, administrateur
délégué, FinterLife Compagnie
d'Assurances sur la vie, Société
anonyme, Vaduz
2000–2003, directeur, Valorlife
1996–1999, chef actuaire, membre
de direction, American Security Life
(Liechtenstein)
1992–1999, chef actuaire, service
Actuariat, membre de direction, AIG
Life (Switzerland)

**Autres activités et groupements
d'intérêt**

dès 2009, administrateur,
FinterLife Compagnie d'Assurances
sur la vie, Société anonyme, Vaduz
dès 2009, membre du Comité
Vie de l'ASA, Zurich

► **Jurg Muheim**
**Directeur, responsable
de l'unité «Projets stratégiques»**
Nationalité suisse,
né le 14 juin 1948,
domicilié à Lausanne

Formation Licencié en droit,

diplômé en criminologie

Activités antérieures

dès 1984, Vaudoise Assurances,
directeur depuis 1992
1975–1983, enseignant, Lausanne
1972–1974, service juridique,
Direction de la police, Commune de
Lausanne

**Autres activités et groupements
d'intérêt**

dès 2008, membre du comité
directeur de la Caisse de Compens-
sation «Assurance»
et de la Caisse d'allocations fami-
liales «Assurance»

► **Beat Vogt**
**Directeur, adjoint du chef du
département Assurances et
responsable des Assurances de
patrimoine**
Nationalité suisse,
né le 14 mars 1950,
domicilié à Buchs

Formation Licencié en droit

Activités antérieures

1999–2008, directeur général,
Orion Protection Juridique SA, Bâle
1991–1999, responsable des assu-
rances Véhicules à moteur, puis
responsable des prestations du
marché non vie, membre de l'unité
stratégique Clients privés, Zurich
Assurances, Zurich
1987–1991, responsable division
Juridique, Personnel, Assurances et
Information, secrétaire général,
vice-directeur, Elco Looser Holding
SA, Zurich

1980–1987, juriste au sein de diffé-
rentes entreprises dans le domaine
de l'industrie et des biens de con-
sommation

**Autres activités et groupements
d'intérêt**

dès 2009, vice-président du Conseil,
Orion Protection Juridique SA, Bâle

► **Jean-Michel Waser**
**Directeur, chef du département
Actuariat & Réassurance**
Nationalité suisse,
né le 6 octobre 1955,
domicilié à St-Légier-La Chiésaz

Formation Licencié en Sciences
actuarielles, actuaire ASA

Activités antérieures

dès 1979, Vaudoise Assurances, di-
recteur depuis 2004

**Autres activités et groupements
d'intérêt**

dès 1996, membre de l'Association
Suisse des Actuaire, section ASA

6. Droits de participation des actionnaires

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers, un représentant dépositaire ou, à compter de l'assemblée générale 2007, par le représentant indépendant désigné par la société.

6.2. Quorums statutaires

L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité. Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second.

Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels la détermination est fonction de la valeur nominale.

6.3. Convocation à l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) 20 jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le conseil d'administration reçoivent une convocation à l'assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux assemblées générales y sont aussi répertoriés [www.vaudoise.ch/fr/notre-groupe].

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Selon l'art. 8 al. 4 des statuts, des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au conseil d'administration 25 jours avant la date de l'assemblée générale.

6.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le conseil d'administration, jusqu'à celle de l'assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société SIX SAG AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesures statutaires en matière de prise de contrôle et de mesures de défense.

8. Organe de révision

La révision des comptes des sociétés du Groupe est confiée à KPMG SA, Lausanne. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

8.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours	18.05.2010
--	------------

Entrée en fonction du responsable de la révision	22.05.2007
--	------------

8.2. Honoraires de révision

Il appartient au comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le conseil d'administration.

Honoraires facturés durant l'exercice 2010	CHF 551'000.-
--	---------------

8.3. Honoraires supplémentaires

Honoraires facturés durant l'exercice 2010	CHF 46'000.-
--	--------------

8.4. Instruments d'information sur la révision externe

Le comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2010, le comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à 2 reprises. L'auditeur interne participe à chaque séance du comité d'audit et des risques.

Tous les procès-verbaux des séances du comité d'audit et des risques sont transmis au conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique « Notre Groupe » du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels, ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés 2 fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les exposés du directeur général sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'avoir une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles [www.vaudoise.ch/fr/notre-groupe/news-et-media/news-par-courriel].

Informations en vue des assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

Personnes de contact

Jean-Daniel Laffely
Directeur, chef du département
Finances et Placements, CFO
Tél. direct 021 618 85 02
Fax direct 021 618 81 47
jlaffely@vaudoise.ch

Nathalie Kehrli
Secrétaire générale et responsable
de la communication institutionnelle
Tél. direct 021 618 83 60
Fax direct 021 618 81 18
nkehrli@vaudoise.ch